

TABLEAU DE CALCUL ==> AVEC LE CESU (Maj au 1er juillet 2008)

Hypothèses :

- Assistant de vie 2 (Niv. III) : pour personne dépendante (Conv. collective 3180),
 - 8,90 € Brut/Heure : salaire minimum au 1er Décembre 2007,
- Ancienneté : 1% par année à partir de 3 ans (3%) et jusqu'à 10 ans (10%),
 - 10% de CP : automatiquement inclus dans le salaire avec le CESU,
 - SMIC Brut à 8,71 € : base de calcul pour mode forfait.

Les dernières évolutions :

- Au 1er Décembre 2007 : Révalorisation du niveau 3 de la convention collective (+5%),
- Au 1er Janvier 2008 : Nouvelle charge non exonérée pour assurance AT, MP (-3,70 %),
- Au 1er Mai 2008 : Augmentation SMIC, impact charges sur salaire au forfait (-2,30%).
- Au 1er Juillet 2008 : Augmentation SMIC, impact charges sur salaire au forfait (-0,89%).

AU REEL

ANCIENNETE	TAUX HORAIRE BRUT	CP (10%)	TAUX BRUT CP	SALAIRE HORAIRE NET	Charges Salariés	Charges Patronales	Exo. Invalidité 80%	COUT TOUTES CHARGES	Règle du Décret Mode Gré à Gré 130% (11,57 Euros)
0 année d'ancienneté : 8,90 €	8,90 €	0,89 €	9,79 €	7,55 €	2,24 €	4,12 €	-2,75 €	11,17 €	Ca passe
3 années d'ancienneté : 9,17 €	9,17 €	0,92 €	10,09 €	7,78 €	2,31 €	4,25 €	-2,84 €	11,51 €	Ca passe
CA PASSE, BRUT à 9,22€	9,22 €	0,92 €	10,14 €	7,82 €	2,32 €	4,27 €	-2,85 €	11,57 €	Ca passe
4 années d'ancienneté : 9,26 €	9,26 €	0,93 €	10,19 €	7,86 €	2,34 €	4,29 €	-2,87 €	11,62 €	Ca ne passe pas
5 années d'ancienneté : 9,35 €	9,35 €	0,94 €	10,29 €	7,93 €	2,36 €	4,33 €	-2,89 €	11,73 €	Ca ne passe pas
6 années d'ancienneté : 9,43 €	9,43 €	0,94 €	10,37 €	8,00 €	2,38 €	4,37 €	-2,92 €	11,83 €	Ca ne passe pas
7 années d'ancienneté : 9,52 €	9,52 €	0,95 €	10,47 €	8,08 €	2,40 €	4,41 €	-2,95 €	11,95 €	Ca ne passe pas
8 années d'ancienneté : 9,61 €	9,61 €	0,96 €	10,57 €	8,16 €	2,42 €	4,46 €	-2,97 €	12,07 €	Ca ne passe pas
9 années d'ancienneté : 9,70 €	9,70 €	0,97 €	10,67 €	8,22 €	2,44 €	4,49 €	-3,00 €	12,16 €	Ca ne passe pas
10 années d'ancienneté : 9,79 €	9,79 €	0,98 €	10,77 €	8,30 €	2,47 €	4,53 €	-3,03 €	12,28 €	Ca ne passe pas

AU FORFAIT

ANCIENNETE	TAUX HORAIRE BRUT	CP (10%)	TAUX BRUT CP	SALAIRE HORAIRE NET	Charges Salariés	Charges Patronales	Exo. Invalidité 80%	COUT TOUTES CHARGES	Règle du Décret Mode Gré à Gré 130% (11,57 Euros)
0 année d'ancienneté : 8,90 €	8,90 €	0,89 €	9,79 €	7,56 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	11,12 €	Ca passe
3 années d'ancienneté : 9,17 €	9,17 €	0,92 €	10,09 €	7,86 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	11,42 €	Ca passe
4 années d'ancienneté : 9,26 €	9,26 €	0,93 €	10,19 €	7,96 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	11,52 €	Ca passe
CA PASSE, BRUT à 9,31€	9,31 €	0,93 €	10,24 €	8,01 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	11,57 €	Ca passe
5 années d'ancienneté : 9,35 €	9,35 €	0,94 €	10,29 €	8,06 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	11,62 €	Ca ne passe pas
6 années d'ancienneté : 9,43 €	9,43 €	0,94 €	10,37 €	8,14 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	11,70 €	Ca ne passe pas
7 années d'ancienneté : 9,52 €	9,52 €	0,95 €	10,47 €	8,24 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	11,80 €	Ca ne passe pas
8 années d'ancienneté : 9,61 €	9,61 €	0,96 €	10,57 €	8,34 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	11,90 €	Ca ne passe pas
9 années d'ancienneté : 9,70 €	9,70 €	0,97 €	10,67 €	8,44 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	12,00 €	Ca ne passe pas
10 années d'ancienneté : 9,79 €	9,79 €	0,98 €	10,77 €	8,54 €	2,22 €	4,03 €	-2,69 €	12,10 €	Ca ne passe pas